

[Dossier enseignement professionnel industriel]

À l'origine de la formation scolaire des ouvrier-es de l'industrie : le CAP

L'idée de certifier une formation professionnelle dans son ensemble, et une formation industrielle en particulier, a rencontré beaucoup de résistance. Certains y voyaient une intrusion intolérable de l'État dans le monde professionnel, tandis que d'autres y percevaient un moyen d'améliorer la qualité de la formation et la condition ouvrière – notamment par la correspondance du diplôme aux avantages salariaux. Les pouvoirs publics du début du XX^{ème} siècle pensaient néanmoins la finalité de l'enseignement professionnel comme devant répondre aux attentes des employeurs. Or, cette idée a engendré de nombreux problèmes et les diplômes locaux se sont multipliés n'assurant plus les qualifications requises aux diplômé-es. Les patrons s'en sont plaint, ce qui a poussé les pouvoirs publics à prendre des mesures de standardisation du CAP. Puis les luttes sociales ont permis progressivement de l'institutionnaliser.

Même si, à l'instar de l'ensemble des diplômés de la voie professionnelle, le CAP n'a jamais vraiment connu d'âge d'or, il est important de rappeler que l'État joue un rôle autant essentiel dans la formation professionnelle que dans sa politique de réindustrialisation. Une politique volontariste de réindustrialisation ne peut s'opérer sans une politique éducative ambitieuse.

Ce dossier constitue une première analyse de l'état de l'emploi et de la formation dans le secteur industriel en France.

Cette réflexion du SNUEP-FSU a pour but d'enrichir nos débats et préciser nos mandats pour la défense de l'enseignement professionnel public. ■

DOSSIER

Réalisé par
Axel Benoist
Patrick Bernard
Sigrid Gérardin

Aucune action publique en faveur de l'emploi industriel en 20 ans

Au prétexte d'un coût du travail trop élevé et d'une législation trop rigide en France, les délocalisations à l'œuvre depuis les années 90 ont signé le début d'un processus de désindustrialisation sur l'ensemble du territoire. Celui-ci s'est accentué avec la crise financière de 2008 et celle de 2010 impliquant des licenciements en masse – 1 million d'emplois industriels ont été détruits et la production industrielle a reculé de 11 points depuis 2000. Pendant 20 ans, aucun gouvernement n'a inscrit les questions liées à la politique industrielle dans le champ de l'action publique abandonnant ainsi l'ensemble des populations concernées au seul sort des stratégies économiques des entreprises. Le déclin industriel participe donc de choix délibérés de grands patrons d'industrie mais aussi des gouvernements qui ont privilégié les logiques financières au détriment de l'emploi et de la défense des filières industrielles. ■

Quel avenir pour les filières industrielles de l'enseignement professionnel public ?

Si les questions liées aux politiques industrielles de la France sont de nouveau d'actualité il n'en est pas de même au niveau de ses politiques éducatives. Aucun travail sérieux n'a été engagé avec le ministère de l'Éducation nationale pour améliorer/transformer les sections professionnelles dans les LP au regard des nouveaux enjeux que représente une politique de réindustrialisation. Pire, lorsqu'une filière industrielle offre des possibilités d'emplois, le ministère et les régions préfèrent ouvrir des capacités d'accueil en apprentissage – livrant ainsi l'essentiel de la formation professionnelle des futur-es employé-es aux entreprises. Pour ce faire, les rectorats n'hésitent pas à fermer de façon autoritaire des sections industrielles qui génèrent de l'emploi¹ ou encore de s'appuyer sur un de ses derniers dispositifs : les campus des métiers et des qualifications (CMQ). Prétextant que les filières industrielles ne sont plus attractives du fait de leurs « dénominations » et de leur « image datée »², qui sembleraient ne plus rien signifier aux familles et aux élèves, il prône les CMQ où l'attractivité serait établie par le prestige de leurs noms : CMQ de l'aéronautique, du bâtiment et des territoires intelligents, des systèmes numériques industriels. Or, ces campus ne sont en réalité que des coquilles vides en termes de nouveautés pédagogiques et de valorisation de la formation professionnelle. Ils ne servent



qu'à asphyxier encore plus les lycées professionnels publics en leur imposant une mise en réseau pour promouvoir davantage le système par apprentissage. ■

1. Ce fut le cas pour la section fonderie à la SEP Jehan de Beauce à Chartres.
2. Cf. article de Daniel Assouline, IGAEN, dans CPC info 55, premier semestre 2014. Il écrit « qu'il est difficile de maintenir des sections de technicien d'usinage dans les LP, non par manque de débouchés, mais parce qu'elles n'attirent pas les élèves ».

● **Le SNUEP-FSU considère qu'il est urgent de revaloriser les filières professionnelles industrielles publiques. Cela doit s'opérer par une redéfinition des politiques industrielles au regard des nouveaux enjeux liés à la transition énergétique et à la remise en cause de la société de consommation.**

● **Le SNUEP-FSU dénonce la volonté du ministère de promouvoir sans compter l'apprentissage dans l'industrie. Ce choix participe de cette vieille idée que la finalité de la formation professionnelle industrielle doit répondre aux seules attentes des employeurs, comme c'était le cas au début du XX^{ème} siècle.**



LP Bel Air, Tinteniac (35) © A. Benoist

La politique industrielle de nouveau d'actualité

Depuis peu, les questions de politiques industrielles sont réapparues dans les débats publics. Cependant, les mesures prises ne sont pas en rupture avec les politiques précédentes, aucune nationalisation n'a eu lieu et aucune contrainte ou sanction n'ont été prises à l'encontre des industries qui licencient alors même que leurs dividendes sont importants et qu'ils bénéficient de cadeaux fiscaux en nombre. Pire, l'idée libérale qui suppose que les activités à haute valeur ajoutée doivent être conservées dans notre pays et, qu'à contrario, les activités moins « nobles » doivent être externalisées vers les pays émergents fait son chemin. Or, les mêmes choix politiques impliquent les mêmes effets : la désindustrialisation se poursuit en France et, avec elle, ce sont 400 000 emplois qui sont aujourd'hui encore directement menacés. Toutefois, pour donner une apparence moderne à l'immobilisme de sa politique industrielle, le gouvernement la traite sous le prisme de prétendus enjeux liés au numérique et aux nouvelles formes de communication. La question de la transition énergétique étant aujourd'hui incontournable, les ministères concernés la convoquent néanmoins dans leurs débats mais sans jamais remettre en cause la société de consommation actuelle. Par exemple, il ne propose aucune alternative à l'obsolescence programmée, qui limite volontairement la durée de « vie » dans la production des biens électroménagers. **Un renouveau de l'industrialisation en France nécessiterait en toute logique de questionner dans son ensemble la formation industrielle des futur-es employé-es de ce secteur.** Les jeunes étant majoritairement formés dans les lycées professionnels, le ministère de l'Éducation nationale doit s'emparer de ces questions et valoriser les filières industrielles de l'enseignement professionnel public au regard des nouveaux enjeux. ■

Simplification administrative : choc sur les conditions de sécurité des mineur-es

Le gouvernement a annoncé en octobre dernier 50 nouvelles mesures en faveur des entreprises dans le cadre du choc de *simplification* administrative. Celles-ci profiteraient ainsi de 60 % des 11 milliards d'euros d'économie espérés d'ici 2016.

Deux de ces mesures visent à faciliter l'embauche et la formation des apprenti-es, en particulier les mineur-es :

- **pour les travaux sur machines dangereuses**, un régime déclaratif avec contrôle a posteriori renforcé se substituera au régime actuel d'autorisation dérogatoire ;
- **pour les travaux en hauteur**, qui sont interdits quand la prévention du risque de chute n'est pas assurée par des mesures de protection collective, il s'agit d'adapter la législation aux besoins de certains secteurs (charpentiers, couvreurs, climati-

seurs, etc.) et de ne pas brider les « activités impliquant un travail ponctuel et temporaire en hauteur ».

Actuellement étudiées par les parlementaires pour une application à partir du 1^{er} trimestre 2015, ces simplifications devraient concerner aussi nos élèves mineurs de plus de 15 ans, notamment lors de leurs PFMP.

Quand de nombreuses entreprises refusent de prendre des stagiaires afin de ne pas avoir à demander une dérogation auprès de l'inspection du travail et que le gouvernement ne cesse d'obéir aux oukases du patronat, **le SNUEP-FSU condamne toute mesure législative qui ne viserait qu'à développer l'apprentissage. Il dénoncera aussi toutes celles qui se feraient au détriment des conditions de sécurité et de protection des apprenti-es et des stagiaires.** ■

À quand une réelle ambition pour les formations industrielles ? État des lieux des spécialités de la « production »

Le « *redressement productif* »¹ prôné depuis plus de 2 ans par le gouvernement nécessite une main d'œuvre formée donc diplômée, notamment aux niveaux IV et V. Pourtant les formations professionnelles des spécialités de la production ne sont ni développées ni valorisées ces dernières années.



LP St Exupéry, Limoges. © Martial Roux

Effectifs en baisse

À la session 2013, 55 % des lauréat-es du CAP étaient dans une spécialité de la production, ils étaient 47 % en Bac Pro (soit -3 points par rapport à 2012). En chiffre brut, le nombre de bachelier-es professionnels de la production a diminué de 5 % entre la session de 2011 et celle de 2013². Celui des lauréat-es de CAP reste stable depuis 2 ans.

Les objectifs d'élévation du niveau de qualification et d'augmentation du nombre de diplômé-es pour appuyer la « relance productive » sont loin d'être atteints. Et le faible nombre de formations industrielles en BTS n'est pas fait pour arranger la situation : un quart des sortant-es de BTS soit à peine plus de 30 000 jeunes. Si en 2013, près d'un quart des lauréat-es du Bac Pro se sont inscrits en BTS, il faudra attendre la session 2016 pour connaître l'effet de la priorité donnée aux bachelier-es professionnels pour l'accès au BTS.

Statu quo sur les cartes

Pour augmenter les effectifs de diplômé-es il faudrait une évolution des cartes de formation. Mais ces dernières années, aucune évolution significative en ce sens n'est constatée ni prévue pour les LP. Lorsque les sections industrielles à forte inser-

À L'ENTRÉE DANS LEUR PREMIER EMPLOI, 45 % DES JEUNES DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE ONT UN DIPLÔME DE NIVEAU IV OU V.

tion professionnelle sont très demandées par nos élèves, les augmentations de capacité d'accueil sont refusées. Pire, parfois ces capacités d'accueil sont diminuées ou les filières fermées ! Et le choix du gouvernement et des régions de développer l'apprentissage au détriment de la formation industrielle publique sous statut scolaire ne va résoudre en rien le problème : le nombre d'apprenti-es baisse lui aussi au niveau V et IV.

Pourtant, des jeunes qui s'insèrent

Plus de la moitié des jeunes lauréat-es d'un CAP industriel ont un accès durable à l'emploi. Ils sont 70 % en Bac Pro. Cinq bachelier-es sur six sont en emploi après un an. Pour autant, ces chiffres généraux occultent une grande disparité. Dans certains domaines, coexistent une forte proportion de CAP et une bonne insertion.

Si le niveau de diplôme influe de façon importante³, la spécialité de formation joue aussi un rôle en termes d'insertion. Aux débouchés de certaines filières, le taux d'emploi est élevé : trois ans après leur sortie de formation, plus des trois quarts des jeunes issus de la mécanique de précision, de la mécanique auto et du travail du bois occupent un emploi.

Et pour certaines, la part des CAP est plus importante que celle des Bac Pro. À l'opposé, au sortir de certaines filières comme Energie/Génie climatique, moins de 60 % des sortant-es sont en emploi 3 ans après leur sortie. Dans le domaine des matériaux souples, où la part de sortant-es non diplômé-es est de 43 %, le taux de chômage est même supérieur à l'emploi. Enfin, à l'heure de l'apprentissage présenté comme la solution à la crise de l'emploi, il faut souligner que les filières présentant les plus forts taux d'apprenti-es ne sont pas celles qui permettent la meilleure insertion...

les filières présentant les plus forts taux d'apprenti-es ne sont pas celles qui permettent la meilleure insertion...

Ainsi, si les gouvernants exhortent à la relance industrielle, le volontarisme et l'investissement manquent cruellement. Les incantations ne suffisent pas, il faut agir. Pour le SNUEP-FSU, il est urgent que les filières industrielles de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire soient réinvesties. ■

1. Création d'un ministère du redressement productif.

2. Hors effet bulle du Bac Pro 3 ans en 2012.

3. Moindre insertion et moins d'emplois à durée indéterminée en CAP DEPP : notes d'informations - CERREQ : Enquêtes de génération 2007 et 2010.